

# Guide de l'Utilisateur pour l'Assemblée Virtuelle

Cette année, l'assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« Assemblée ») de Groupe Alithya inc. (la « Société ») sera tenue virtuellement, vous donnant l'opportunité d'assister à l'Assemblée en ligne à l'aide d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un ordinateur. Vous pourrez visionner la webdiffusion audio en direct de l'Assemblée, poser des questions et soumettre vos votes en temps réel.

L'Assemblée sera ouverte à tous les actionnaires ainsi qu'au grand public, excepté que seuls les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoirs dûment nommés et inscrits auront la possibilité de voter et de poser des questions.

## Avis important pour les actionnaires non inscrits

Les actionnaires non inscrits sont des actionnaires dont les actions sont immatriculées dans les registres de la Société au nom de leur intermédiaire (comme un courtier en valeurs mobilières ou une institution financière) lequel les détient pour eux. Les employés qui participent au régime d'achat d'actions de la Société sont des actionnaires non inscrits.

Les actionnaires non inscrits qui ne se sont pas nommés et inscrits à titre de fondé de pouvoir ne pourront pas participer à l'Assemblée à titre d'actionnaire.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit et que vous souhaitez participer et voter à l'Assemblée, vous devez suivre attentivement les directives indiquées sur votre formulaire d'instructions de vote ainsi que dans l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de sollicitation de procurations afin de vous nommer vous-même fondé de pouvoir. À défaut de le faire, vous devrez vous connecter à l'Assemblée à titre d'invité et ne pourrez pas voter ni poser de questions.

## Comment se connecter

Rendez-vous sur <https://web.lumiagm.com/485893784> dans un navigateur Web (pas une recherche Google) sur votre téléphone intelligent, tablette ou ordinateur.

Une fois sur la page de connexion à l'Assemblée, si vous avez un numéro de contrôle, sélectionnez l'option « Actionnaires ».

Si vous n'avez pas de numéro de contrôle, sélectionnez l'option « Invités » et remplissez les champs requis.



## Préparation avant l'Assemblée

Veillez vous assurer que le navigateur de l'appareil que vous utiliserez est compatible. Vous aurez besoin de la dernière version de Chrome, Safari, Edge ou Firefox. L'utilisation d'Internet Explorer n'est pas recommandée, car il n'est plus pris en charge et peut ne pas fonctionner correctement.

Rassemblez les informations dont vous avez besoin pour vous connecter à l'Assemblée :

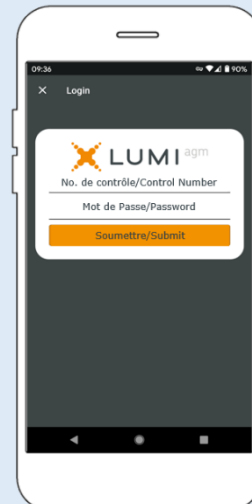
- **N° d'identification de l'Assemblée : 485-893-784**
- **Mot de passe : ALYA2020** (sensible à la casse)
- **Numéro de contrôle :**

**Actionnaires inscrits :** Le numéro de contrôle à 13 chiffres apparaissant sur votre formulaire de procuration ou dans le courriel adressé aux actionnaires inscrits que Société de fiducie AST (Canada) (« AST ») vous a transmis si vous vous êtes inscrits à la livraison électronique des documents relatifs à l'Assemblée.

**Actionnaires non inscrits et fondés de pouvoir :** Le numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir qu'AST vous a transmis par courriel 24 à 48 heures avant l'Assemblée. Les actionnaires qui se sont nommés ou qui ont nommé une autre personne que celles désignées par la direction à titre de fondé de pouvoir doivent contacter AST par téléphone au 1 866 751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 1 212 235-5754 dans le délai fixé pour l'exercice des droits de vote, soit au plus tard à 10 h (heure avancée de l'Est) le 14 septembre 2020 afin de s'inscrire ou d'inscrire leur fondé de pouvoir en fournissant une adresse courriel à laquelle AST pourra transmettre un numéro de contrôle pour fondé de pouvoir. À défaut de le faire, ils ne pourront pas participer et voter à l'Assemblée.

Si vous avez un numéro de contrôle, pour vous connecter, entrez votre numéro de contrôle dans le champs « No. de contrôle » et le mot de passe « ALYA2020 » (sensible à la case) dans le champs « Mot de Passe » et appuyez sur « Soumettre ».

**Vous serez en mesure de vous connecter à compter de 9 h (heure avancée de l'Est) le 16 septembre 2020.**



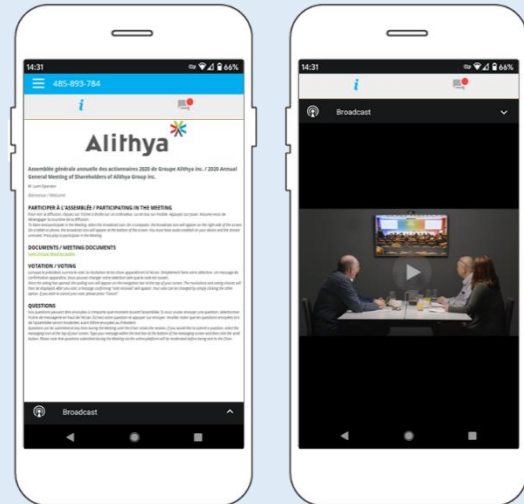
## Comment naviguer

Une fois que vous serez connecté avec succès, la page d'accueil de l'Assemblée s'affichera, laquelle comprendra de l'information générale sur l'Assemblée ainsi que des liens vers les documents de l'Assemblée.

Les icônes se trouveront à différents endroits selon l'appareil utilisé. Si vous utilisez un ordinateur, la webdiffusion audio en direct s'affichera automatiquement sur le côté une fois l'Assemblée commencée.



Pour visualiser la présentation ou pour passer d'un écran à l'autre, appuyez sur les flèches , , ou sur votre écran.



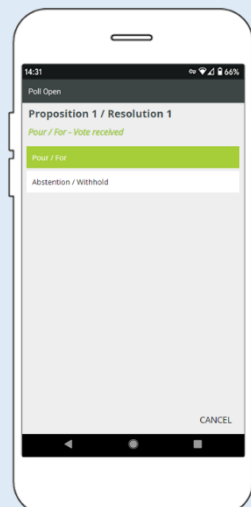
## Comment voter

Lorsque le président déclarera le scrutin ouvert:

- L'icône apparaîtra et les propositions de résolution et options de vote s'afficheront.
- Pour voter, appuyez simplement sur l'une des options de vote. Votre choix sera surligné et une confirmation apparaîtra pour indiquer que votre vote a été reçu. Il n'y a pas de bouton de transmission pour soumettre un vote.

### Notes:

- Vous pouvez modifier votre vote jusqu'à ce que le président mette fin au scrutin.
- Sur certains appareils, pour pouvoir voter, vous pourriez avoir à minimiser la fenêtre de diffusion au moyen de la flèche . Vous continuerez toutefois d'entendre la webdiffusion audio. Pour retourner à la présentation après avoir voté, appuyez sur la flèche .



## Comment poser des questions

Seuls les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés et inscrits qui se sont connectés en utilisant leur numéro de contrôle pourront poser des questions.

Si vous souhaitez poser une question, sélectionnez l'icône , inscrivez votre question dans le champs prévu à cet effet et appuyez sur l'icône de transmission.

Vous recevrez un accusé de réception de votre question.

Les questions peuvent être transmises en tout temps pendant l'Assemblée.

